

Permis de feu

OBJECTIFS

Définir la nécessité d'un permis de feu lors de travaux.
Rédiger ce permis de feu dans le respect de la réglementation.
Prendre les mesures de prévention nécessaires.
Inspecter le chantier concerné avant, pendant et après le travail.

PARTICIPANTS

Personnels techniques travaux.
Personnels de maintenance.
Personnels des services généraux.

MÉTHODES

Alternance d'exposés et d'études d'un cas concrets.

ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

↳ Introduction

Définition des travaux par point chaud et des risques générés • Le sinistre issu de travaux sur point chaud (illustrations) • Les statistiques

↳ Le permis de feu

À quoi sert-il ? • Quand en faut-il un ? • A qui le délivre-t-on ? • Qui délivre le permis de feu ?

↳ Rédaction d'un permis de feu

Tâche à effectuer • Validité • Situation • Nature de l'intervention à effectuer par point chaud • Type de locaux où les travaux par point chaud sont tolérés ou interdits

↳ Maîtriser les éléments du permis de feu

Inspection du chantier avant, pendant et après le travail • Moyens à mettre en œuvre en protection et mesures complémentaires • Consignes particulières aux établissements.

MODALITÉS

Durée : 1 jour
Formation en intra entreprise.